

Décision n° CODEP-MSC-2018-031138 du 22 juin 2018 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire portant modification de la dénomination d'un organisme agréé mentionné à l'article R. 1333-95 du code de la santé publique

Le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de l'environnement, notamment son article L. 592-21 ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 1333-95 à R. 1333-97 ;

Vu le code du travail, notamment ses articles R. 4451-29 à R. 4451-37 ;

Vu la décision n° 2010-DC-0191 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 22 juillet 2010 fixant les conditions et les modalités d'agrément des organismes mentionnés à l'article R. 1333-95 du code de la santé publique ;

Vu la décision n° CODEP-DEU-2017-050278 du 11 décembre 2017 de l'Autorité de sûreté nucléaire portant renouvellement de l'agrément d'un organisme mentionnés à l'article R. 1333-95 du code de la santé publique ;

Vu la demande en date du 13 mars 2018 présentée par M. François CORRE et le dossier joint à cette demande en vue d'obtenir la modification de l'agrément accordé par la décision susvisée ;

Vu les engagements pris par l'organisme dans le cadre de l'instruction de la demande susvisée,

Décide :

Article 1^{er}

Dans la décision d'agrément susmentionnée du 11 décembre 2017, la dénomination « SOCOTEC France » est remplacée par « SOCOTEC EQUIPEMENTS » dont l'adresse du siège social sise au Les quadrants - 3 avenue du centre - CS 20732 - Guyancourt - 78182 SAINT QUENTIN EN YVELINES reste inchangée.

L'échéance et les domaines de l'agrément restent inchangés comme indiqué en annexes.

Article 2

La liste de l'ensemble des organismes agréés pour les contrôles en radioprotection, mise à jour à la date de la présente décision, est publiée au *Bulletin officiel* de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Article 3

Le directeur général de l'ASN est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée à l'organisme SOCOTEC EQUIPEMENTS et publiée par insertion au *Bulletin officiel* de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Fait à Montrouge, le 22 juin 2018,

Signé par

**Pour le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire
et par délégation,
l'inspecteur en chef,**

Christophe QUINTIN

ANNEXE 1

à la décision n° CODEP-MS-2018-031138 du 22 juin 2018 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire portant modification de la domiciliation d'un organisme agréé mentionné à l'article R. 1333-95 du code de la santé publique

Nom de l'organisme : **SOCOTEC EQUIPEMENTS**

Numéro d'agrément : **OARP0021**

Domaine(s) d'agrément :

Le domaine d'agrément est défini par le croisement d'un secteur d'activité, d'une catégorie de sources de rayonnements ionisants et d'éventuelles conditions limitatives :

- le secteur « **médical** » regroupe les activités nucléaires et radiologiques destinées à la médecine préventive et curative, y compris les examens médico-légaux, à l'art dentaire, à la biologie médicale et à la recherche biomédicale ;
- le secteur « **vétérinaire** » regroupe les activités nucléaires et radiologiques destinées à la médecine vétérinaire ;
- le secteur « **industrie et recherche** » regroupe les activités nucléaires, au sens de l'article L. 1333-1 du code de la santé publique, à l'exclusion des activités des secteurs « médical » et « vétérinaire ».

Secteurs d'activité Catégories de sources de rayonnements ionisants	Médical	Vétérinaire	Industrie et recherche
Radionucléides en sources scellées	Agréé jusqu'au 11 juin 2022	Agréé jusqu'au 11 juin 2022	Agréé jusqu'au 11 juin 2022
Radionucléides en sources non scellées	Agréé jusqu'au 11 juin 2022	Agréé jusqu'au 11 juin 2022	Agréé jusqu'au 11 juin 2022
Appareils électriques émettant des rayonnements ionisants (dont générateurs électriques de rayons X)	Agréé jusqu'au 11 juin 2022	Agréé jusqu'au 11 juin 2022	Agréé jusqu'au 11 juin 2022
Accélérateurs de particules	Agréé jusqu'au 11 juin 2022	Agréé jusqu'au 11 juin 2022	Agréé jusqu'au 11 juin 2022
Conditions limitatives	-	-	-

ANNEXE 2

à la décision n° CODEP-MS-2018-031138 du 22 juin 2018 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire portant modification de la domiciliation d'un organisme agréé mentionné à l'article R. 1333-95 du code de la santé publique

Nom de l'organisme : **SOCOTEC EQUIPEMENTS**

Numéro d'agrément : **OARP0021**

Liste des agences :

Agence	Ville	Adresse
Agence AT IDF	MONTIGNY LE BRETONNEUX (78)	SOCOTEC EQUIPEMENTS Agence IDF 1, avenue du Parc 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Agence AT NANTES Ouest	SAINT HERBLAIN (44)	SOCOTEC EQUIPEMENTS Agence de Nantes 18, rue du Coutelier CS 10289 44819 SAINT HERBLAIN Cedex
Agence AT LYON Sud-Est	LYON (69)	SOCOTEC EQUIPEMENTS Agence de Lyon 11, rue Saint-Maximin 69416 LYON Cedex 03
Agence AT BORDEAUX Sud-Ouest	MERIGNAC (33)	SOCOTEC EQUIPEMENTS Agence de Bordeaux Domaine du Millenium 6, impasse Henry Le Chatelier 33692 MERIGNAC Cedex
Agence AT LILLE Nord	LESQUIN (59)	SOCOTEC EQUIPEMENTS Agence Assistance Technique Nord 11, rue Paul Dubrule 59814 LESQUIN Cedex
Agence AT STRASBOURG Est	STRASBOURG (67)	SOCOTEC EQUIPEMENTS Agence de Strasbourg 30, rue du faubourg de Savern 67085 STRASBOURG Cedex